

Les cigales et la monnaie locale



➤ À quoi ça sert ?

C'est une monnaie qui complète nos monnaies conventionnelles comme l'Euro sans pour autant les remplacer. À l'échelle d'un quartier, d'une ville, d'une région... elle vise à être un outil de coopération, en rapprochant les besoins du territoire et les ressources monétaires dont il dispose.

➤ Où en est-on en région ?

Depuis 2013, la Communauté d'Agglomération du Boulonnais a développé une monnaie locale appelée Bou-Sol. Elle est utilisée à ce jour par 350 habitants et commerçants, contribuant ainsi à la pérennisation du commerce de proximité.

Beaucoup d'autres projets de mise en place de monnaies locales sont à l'étude à travers la région, dont celui de la Métropole Européenne de Lille qui devrait voir le jour début 2018.

➤ Et le réseau dans tout ça ?

Les entreprises du réseau Cigales seront des acteurs naturels du développement de ces monnaies. Conscient de ce fait, le réseau prépare les cigaliers à ces pratiques économiques innovantes et solidaires.

En partenariat avec l'Apes, une plaquette explicative vient d'être éditée. Elle est disponible auprès de l'association régionale et à consommer sans modération ! N'hésitez pas à en faire la demande.

L'accompagnement des entreprises cigalées : une priorité pour le réseau

“Accompagner le porteur au-delà de son projet et sur le long terme...”
M-C Lenain, cigalière

Chaque entreprise soutenue financièrement par un club Cigales, se voit attribuer un parrain ou une marraine. La mission de ce dernier est de rencontrer régulièrement l'entrepreneur pour "l'aider à relever la tête" (Marc Fertin - À petit Pas et cigalier).

Cet accompagnement porte autant sur un soutien humain que sur des apports techniques. Le parrain partage cette mission avec l'ensemble des membres du club pour se nourrir des avis et compétences de chacun des membres.

Afin de soutenir et rendre cette posture plus efficace, le réseau a intégré dès cette année, 3 temps de formations en région : 40 à 50 cigaliers pourront ainsi échanger leurs pratiques entre cigaliers expérimentés (y compris en clubs de gestion) et nouveaux cigaliers. Ils pourront ainsi prendre conscience que la mission de parrain-marraine est accessible à tous. Chaque participant pourra aussi se réappropriier les outils disponibles au sein du réseau : guide du parrainage, formation "écoute active", OADI...

129 entreprises accompagnées + 200 parrains marraines 32 nouvelles entreprises cigalées en 2016

L'association des Cigales est soutenue en 2017 par :



Nord
Le Département

Pas de Calais
Le Département

MEL



VALENCIENNES
METROPOLIS

Dunkerque
Grand Littoral

Retrouvez tous les clubs Cigales sur le site internet : www.cigales-hautsdefrance.org

CIGALES Association des Cigales
HAUTS-DE-FRANCE des Hauts-de-France

235 boulevard Paul Painlevé • 59000 LILLE
Tél. 03 20 54 09 51
contact@cigales-hautsdefrance.org
www.cigales-hautsdefrance.org

- Direction de publication : Gonzague Devaux
- Rédaction : Muriel Niciejewski - Caroline André
- Réalisation : Caroline Demesmay
- Impression : Nord'Imprim
- L'équipe :
Chargée de communication : Caroline André
Chargées de suivi des clubs et des porteurs de projet : Juliette Loez et Réjane Roger
Chargée de la vie associative : Valérie Milan
Secrétaire général : Michel Roussel

P. 2 ET 3 // DOSSIER

L'INNOVATION SOCIALE

Un défi inscrit dans l'ADN des Cigales
Décryptage et témoignages

P. 4 // LE RESEAU DES CIGALES

LES CIGALES ET LA MONNAIE LOCALE

L'ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES CIGALÉES :
UNE PRIORITÉ POUR LE RÉSEAU

l'écho des cigales

n°25 • mai 2017 le journal du réseau Cigales des Hauts-de-France



EDITO



Gonzague Devaux
Président

“Porter l'innovation sociale est un vrai combat. L'enjeu est de développer l'emploi... [y compris] pour les quartiers prioritaires.” rappelle volontiers

M.Guillaume Delbar, Vice-président de la Région Hauts-de-France en charge de la rénovation urbaine et de l'innovation numérique et sociale.

Les Cigales font partie des fantassins de ce combat : c'est dans leur ADN ! Sur le terrain, au cœur de leurs territoires, de leurs quartiers, les membres des Clubs utilisent leur connaissance des besoins sociaux locaux. Ils s'appuient sur leurs liens avec le monde associatif où germent souvent de nouvelles approches et mobilisent leurs relations de proximité avec les acteurs d'aide à la création d'entreprises. Les Cigales apportent ainsi un accompagnement humain aux porteurs de projet qui dépasse le seul

soutien financier.

Le renouvellement de l'intérêt des pouvoirs publics pour l'innovation sociale, rend de fait, encore plus pertinente la démarche des Cigales. C'est, pour notre réseau, une invitation à approfondir la coopération avec les financeurs du "travail d'éclosion" de projets, mené par les acteurs associatifs. Le dialogue régulier engagé avec la Fondation de France en est un premier exemple.”

CIGALES
HAUTS-DE-FRANCE

L'innovation sociale

Longtemps portée par le secteur associatif, l'innovation sociale est aujourd'hui au devant de la scène ! C'est une question récemment priorisée par les pouvoirs publics car clairement identifiée comme l'un des facteurs décisifs pour retrouver le chemin d'une croissance créatrice d'emplois.

En France, l'innovation sociale acquiert un statut officiel en figurant dans la "loi ESS" de juillet 2014. Dans le même temps, l'État expérimente un Fond d'Innovation Sociale dans 8 régions, dont les Hauts-de-France.

Le Conseil Régional des Hauts-de-France en a fait un axe de travail de son programme de développement de l'ESS 2014-2020. C'est une priorité également pour le Conseil Départemental du Pas-de-Calais (cf page 3 - Mme Messeanne-Grobelny) qui a instauré un Comité d'Appui aux Initiatives, en partenariat avec les acteurs et financeurs de l'accompagnement.

Région et Département du Pas-de-Calais s'appuient sur les travaux de l'Institut Godin (cf page 3) et ont lancé des AMI (Appel à Manifestation d'Intérêt) afin de détecter et soutenir des porteurs de projet innovants socialement.

Cette nouvelle dynamique conforte le réseau Cigales dans sa démarche et lui permet d'évoluer dans un environnement partenarial plus structuré. Regards croisés de Marie-Christine Lenain et de Guy Pruvot, tous deux cigaliers, respectivement administratrice et ancien président du réseau.

"L'innovation sociale dans l'ADN des Cigales, ce n'est pas nouveau" se félicite Guy Pruvot !



"L'acronyme CIGALES explicite avec beaucoup de précision la définition de l'innovation sociale. Club (donc un regroupement de personnes) d'Investisseurs (donc en soutien de projets) pour une Gestion Alternative et Locale (donc un ancrage territorial affirmé) pour une Epargne Solidaire."

Comme le précise Marie-Christine Lenain "Il y a 3 façons pour un projet de s'inscrire dans le champ de l'innovation sociale : répondre à un besoin qui n'est pas satisfait. Je pense au Bar à couture à Lille, qui offre l'accès à des machines à coudre. Répondre à un besoin avec l'implication des usagers : par exemple pour le maintien à domicile de personnes âgées, les personnes concernées, structures relais ou personnes âgées elles-mêmes, peuvent être impliquées. Enfin, cela peut être le produit qui est innovant ou son processus de mise au point."

Guy Pruvot a aussi été séduit par SuperQuinquin, commerce de proximité dont l'innovation sociale s'exprime dans la démarche de l'entreprise. "Ouvert à Lille Fives depuis avril, il a pour principe de vendre

des produits locaux. En statut coopératif, ses adhérents donnent du temps tous les mois, autant pour l'aménagement du magasin que pour la gestion courante."

"L'innovation sociale c'est aussi l'opportunité de créer de nouvelles collaborations sociales" s'enthousiasme Marie-Christine Lenain.



"Aux Cigales, l'innovation sociale se situe notamment dans le processus de discussion au sein du club sur l'économie et les choix d'investissement. Tout le monde n'est pas expert du monde économique et des enjeux sociaux mais la discussion permet d'apprendre... On va discuter et se mettre d'accord sur comment distribuer notre épargne, sur le risque d'être entrepreneur."

Acteurs publics ou privés, associatifs ou entrepreneuriaux explorent le champ de l'innovation sociale avec en visée un modèle de développement sociétal plus durable et solidaire et un ancrage territorial affirmé : une volonté plus que jamais assumée par les Cigales.

"Les Cigales se sont créées en réaction à un mouvement orchestré par le milieu bancaire qui invitait leurs clients à rentrer dans des clubs d'investissement pour placer de l'argent en bourse. Un certain nombre de citoyens ont préféré investir localement dans des petits projets qui répondaient à des besoins locaux et leur permettaient de s'impliquer personnellement dans l'accompagnement et le développement de l'entreprise plutôt qu'investir dans des projets dans lesquels ils n'auraient aucune espèce d'influence en matière d'exigences sociales ou environnementales... On était vraiment dans une démarche nouvelle de soutien au développement local dans un contexte économique déprimé, notamment dans la région Nord-Pas-de-Calais. On ne l'appelait pas encore comme ça, mais on était déjà dans l'innovation sociale. On n'a jamais quitté ce champ de pratiques." GP

"Au sein d'un club Cigales, on ne s'intéresse pas qu'au projet mais aussi au porteur de projet lui-même. Il est accompagné dans une posture basée sur l'écoute active et bienveillante. Une posture à laquelle nous nous sommes formés collectivement et qui apporte soutien et propositions : lui proposer des relais, aller chercher des compétences et non pas le regarder seulement au travers des résultats financiers ou du chiffre d'affaire. Ça c'est innovant !" MCL

Pour entrer dans le champ de l'innovation sociale, les projets soumis doivent présenter un modèle économique pluriel et pérenne.

DECRYPTAGE

INNOVATION SOCIALE

Définition du ministère de l'économie et des finances : "une réponse collective créative à des besoins économiques, sociaux, culturels ou environnementaux peu ou mal satisfaits. Implique souvent la participation et coopération des personnes concernées, notamment les utilisateurs et usagers, et a un ancrage territorial affirmé."

PROJET D'UTILITÉ SOCIALE

S'intéresse aux effets positifs d'une action sur un territoire auprès d'un groupe de population ou plus globalement de la société. Ce n'est pas le projet qui doit être nouveau, c'est la solution avec ses propres caractéristiques et particularités.

Source AVISE (Agence de Valorisation des Initiatives Socio-économiques) - "L'innovation sociale, mode d'emploi."

"Il faut impliquer les bénéficiaires, les acteurs, les usagers au-delà de la création. Le porteur de projet labellisé "innovation sociale" continue à vivre et donc, ma priorité est de trouver des acteurs et des financeurs qui participent à sa pérennisation. J'essaie de faire des relais d'acteurs, je réunis les structures, on discute, on fait des propositions... C'est mon rôle, ma mission de cigalière." MCL

Du côté des critères qui entrent en jeu dans le choix des entreprises aidées par les clubs, l'innovation sociale est souvent déterminante même si elle avance parfois masquée. Il faut savoir la décoder.

"Souvent on cherche à répondre à ces questions : Est-ce que le projet correspondant aux enjeux de l'économie sociale et solidaire ? Est-ce qu'il répond à des besoins non couverts ? Est-ce que c'est une offre de biens et de services innovants par rapport à des besoins ou est-ce que tout simplement ce projet créera des emplois, et ça... c'est peut-être finalement encore innovant même si ça peut paraître éloigné !" MCL

L'outil OADI (Outil d'Aide à la Décision d'Investissement), une aide innovante ? "Oui, mais..." Guy Pruvot, à l'origine de sa conception, aimerait qu'il soit plus largement utilisé.

"L'objectif était d'avoir une grille d'analyse des projets et un regard objectif et partagé en club. Certains clubs, parfois dans une démarche un peu subjective de feeling face aux projets, ne se sont pas appropriés l'outil. Il est pourtant précis, complet et innovant... mais ça demande de consacrer une demi-journée de formation collective et de modifier ses pratiques. Il faut l'intégrer dès la création du club."

L'INSTITUT GODIN

L'Institut Godin, Centre de transfert en Pratiques solidaires et Innovation sociale.

3 AXES ET 2 OUTILS :

1. la recherche scientifique,
2. la recherche appliquée et collective,
3. le transfert de ses travaux.

Les Marqueurs d'innovation sociale.

Outil collectif d'analyse des éléments porteurs d'innovation sociale. Par "marqueurs" on entend un ensemble d'éléments susceptibles de produire de l'innovation sociale lorsqu'ils sont conjointement pratiqués dans un projet.

Les Capteurs d'innovation sociale.

Questions clés qui s'intéressent particulièrement au "comment" et à la mise en œuvre d'un projet. Objectif, mettre en lumière ou développer les éléments porteurs d'innovation sociale quels que soient la nature et l'état d'avancement du projet.

Énergie citoyenne : des réponses locales à des besoins collectifs



Energie Citoyenne est une Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC). Elle est née en 2014 d'un projet porté par l'association EnergETHIC qui a accompagné sa création en s'impliquant fortement dans la mobilisation citoyenne. Et c'est une véritable réussite ! En effet, pas moins de 160 citoyens, 8 entreprises, 7 cigales, 6 associations, 1 collectivité (Beaurainville) ont financé son premier projet : la 1^{ère} centrale photovoltaïque citoyenne du Pas-de-Calais.

Aujourd'hui, Energie Citoyenne et EnergETHIC s'apprentent à sortir leur second projet commun : la chaufferie mutuelle pour les petites communes. Michel Carré, le PDG de la SCIC Energie Citoyenne raconte :

"Ce second projet verra le jour avant l'hiver 2017 ; EnergETHIC réfléchit, Energie Citoyenne réalise. Bien sûr, c'est un peu schématisé parce que ces deux entités ne sont pas les seuls acteurs porteurs du projet, loin s'en faut ! Comme souvent dans l'innovation sociale, l'aspect partenarial et la gouvernance ouverte sont très importants : d'autres partenaires nous accompagnent avec une forte mobilisation citoyenne dans une belle approche démocratique (méthodes participatives et interactives, parole libre) et un ancrage territorial incontestable : tous les bois de chauffe seront issus du territoire, c'est une priorité absolue.

Nous avons fait à nouveau appel au réseau Cigales pour financer ce projet et déjà 3 clubs nous soutiennent, ainsi que la Région qui finance pour la première fois des chaufferies de petite taille.

En résumé, oui, notre projet s'inscrit bien dans le champ de l'innovation sociale par le produit, par la démarche participative avec son aspect démocratique et sa co-gouvernance et par l'ancrage territorial prioritaire.

Des idées nouvelles germent à droite et à gauche, ça va dans le bon sens, je suis confiant !"

L'Air des Pichoulis : ferme pédagogique et expérimentale en permaculture.

L'Air des Pichoulis a vu le jour en 2015 sur l'impulsion de 7 bénévoles dont Audrey Caro, aujourd'hui salariée de l'association. Très engagée sur la question environnementale, elle partage avec nous cette belle aventure !

"On a acheté la ferme en 2014, et en 2015, on a créé l'association avec des amis, tous issus du secteur social, culturel ou artistique et sensibilisés comme moi à l'environnement et au "prendre soin de soi". On a d'abord créé un jardin aromatique et médicinal et un séchoir à plantes en chantiers participatifs. On y organisait des ateliers. C'était un lieu de rencontre et de partage.

Très vite, on s'est intéressé à la permaculture,

basée sur trois piliers qui en constituent l'éthique : prendre soin des Hommes et bâtir la communauté, prendre soin de la terre et de toutes ses formes de vie, créer l'abondance et redistribuer les surplus équitablement. En France, le réseau démarre doucement via notamment l'Université Populaire de Permaculture (UPP).

Tout a réellement basculé avec le succès du film Demain. À l'air des Pichoulis, on a créé des ateliers d'initiation animés par un formateur de l'UPP. Nous avons reçu énormément de demandes, étant les seuls à proposer ce type de formation à moins de 300 km.

2 clubs Cigales nous ont soutenus dans notre projet : "Chti+" et "CBS". Les interventions de Laurent de "CBS" et de Chantal de "Chti+" nous ont beaucoup aidés : Laurent pour la création de la comptabilité analytique et Chantal pour la mise en place de la convention de mise à disposition des locaux. Et puis, sans l'effet levier des Cigales, on n'aurait sans doute pas obtenu le soutien financier de Nord Actif.

On n'est pas nombreux, on a énormément de travail, toute une organisation s'est donc mise en place avec les bénévoles, mais toujours dans l'échange. L'association compte aujourd'hui 50 adhérents, de nombreux bénévoles et 3 salariés (bientôt 4).



Bénédicte Messeanne-Grobelny

Vice-présidente du Conseil Départemental du Pas-de-Calais, déléguée au développement économique et numérique, pôles de compétitivité, artisanat, économie sociale et solidaire.

"Dans le Pas-de-Calais, les acteurs de l'ESS ont choisi à partir de la définition présentée dans la loi ESS de préciser ce qu'ils entendaient par "Innovation Sociale". Avec l'accompagnement de l'Institut Godin, des marqueurs d'innovation sociale ont été affirmés et permettent aujourd'hui de repérer, labéliser et accompagner les projets porteurs d'innovation sociale.

Actuellement 10 projets ont été labélisés "innovant socialement" par notre commission permanente. Ils ont été analysés par la mission ESS du Département avec l'Institut Godin, puis présentés au comité des initiatives. Ce dernier a pour objet de proposer aux porteurs de projet un accompagnement ou un financement par l'une ou l'autre des structures participantes au comité.

Les projets concernent tout type d'activité : la culture, la citoyenneté, la formation, la solidarité...

De mon côté, l'ESS étant en filigrane dans toutes les politiques publiques, j'interroge l'ensemble des délibérations, lorsque cela s'y prête, avec les marqueurs d'innovation sociale. Cette gymnastique

intellectuelle s'intègre facilement puisque l'innovation sociale n'est que du bon sens.

C'est pourquoi je porte et appuie devant la commission "entreprendre et innover en Pas-de-Calais" et la commission permanente la proposition de financement du réseau Cigales. Sur les pratiques de la finance solidaire, ce réseau relève bien l'intérêt des citoyens à s'impliquer directement dans l'attractivité de leur territoire et d'y être des acteurs actifs et responsables. Il est indispensable dans le paysage économique et social des territoires.

Enfin, je veux exprimer ma grande satisfaction de voir le Conseil Départemental de l'ESS (CDESS 62) se pencher sur l'innovation sociale et de faire des propositions au Département pour la prise en compte de cet axe majeur dans l'accompagnement des projets. Si je ne devais retenir qu'un seul marqueur, en sachant bien entendu que ce n'est pas suffisant, c'est bien la prise en compte de l'aspiration des habitants."